



DECISION N° 147-2026

Portant validation de l'offre de la société Normandie CREA PRO pour la taille et l'élagage de la haie de la sente Monneresse

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la commande publique ;
Vu la délibération n°19-2026 du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de la société Normandie CREA PRO pour 2900 € HT

Considérant [*travaux de taille élagage et remise en état de la haie de la sente Monneresse*]
Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée) *contrat D260428*
Considérant l'offre de la société Normandie CREA PRO

DECIDE :

De valider l'offre de la société Normandie CREA PRO pour *travaux de taille élagage et remise en état de la haie de la sente Monneresse* pour un montant de 2900 € HT

signé électroniquement le 21/08/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

